



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 14 SEPTEMBRE 2017

Le 14 septembre 2017, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Kathleen TOCHEPORT, Alexandra BEAUQUIS et Aline BRIERE.
Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Juan-Carlos RUBIO, Nicolas ROUMESTAN et Mickaël BEAUQUIS.

Absents excusés : Messieurs Jean-Marc GATELET, Philippe DE PACHTERE (pouvoir à Nadine COULON) et Mme Ghyslaine LESUEUR (pouvoir à Annie TISSOT).

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

❖ **Approbation du compte-rendu de la séance du 29 juin 2017.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

1. Communauté de Communes du Canton de Rumilly (C3R):

❖ **Présentation du rapport d'activités :** Mr Roland LOMBARD, Maire de Hauteville-sur-Fier et Vice-Président de la Communauté de Communes en charge des transports et des déplacements, présente le rapport d'activités de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly.

❖ **SIDEFAGE : adhésion de la C3R**

La fin d'exercice des compétences du SITO A et sa dissolution ont conduit la C3R, dans le cadre de sa compétence « Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés », à chercher des solutions adaptées pour éviter un surcoût de fonctionnement. La C3R s'est interrogée sur le coût du traitement des ordures ménagères jusque-là confié par le SITO A au SILA. Afin de faire des économies dans ce domaine, il est proposé de traiter avec le SIDEFAGE, entreprise la plus favorable et d'y adhérer. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette adhésion.

2. Tarifs : Location du préau de l'école primaire

Suite à plusieurs demandes d'administrés de la Commune, il est proposé de permettre la location du préau de l'école primaire afin d'organiser les vins d'honneurs pour les mariages qui sont célébrés sur la commune. Les conditions proposées seront sous forme de contrat de location et de règlement dont les modalités principales sont :

- mise à disposition du préau le samedi de 9h à 21h et le dimanche de 10h à 12h pour le nettoyage.
- tarif de 70.00 € pour la location et 300.00 € pour la caution.

Le Conseil Municipal approuve à 17 voix pour et une abstention, les conditions d'utilisation et de tarif pour la location du préau de l'école primaire.

3. Finances: Bar-restaurant l'Escale - Dédommagement pour baisse d'activité

Le locataire du bar-restaurant l'Escale, dont la commune est le bailleur, a indiqué à la municipalité que les travaux d'aménagement du carrefour giratoire et de la place de l'Albanais débutés en décembre 2016 ont perturbé l'activité commerciale du bar-restaurant et plus particulièrement de mars 2017 à juillet 2017. Il est proposé au Conseil Municipal de prendre en considération la demande du locataire qui souhaite un allègement du loyer afin de compenser un manque à gagner évident. Le Conseil Municipal décide à 10 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions d'octroyer une réduction de loyer correspondant à 25% du montant des loyers sur une période de 6 mois.

4. Urbanisme :

❖ Lotissement les Erènes-convention de cession espaces et équipements-Commune/CIC aménagement

La SAS CM-CIC Aménagement Foncier projette de réaliser un lotissement de 14 lots au Faubourg. La municipalité souhaitant conserver un espace situé le long du chemin des Erènes, il est nécessaire de rédiger une convention entre le lotisseur et la Commune en vue du transfert d'une partie des équipements collectifs du lotissement. Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité la signature de cette convention et tout document se rapportant à cette affaire.

❖ Hameau de Muret- Convention d'autorisation de voirie pour sécurisation du carrefour

Afin de sécuriser le carrefour de Muret se trouvant sur les communes de Marcellaz-Albanais et de Saint-Sylvestre, le Conseil Départemental propose de signer une convention tripartite d'autorisation de voirie, de financement et d'entretien afin de réaliser des dispositifs de sécurité de type « écluses ». Pour ce faire, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer cette convention. Le projet de convention est refusé par les membres du Conseil Municipal (7 voix pour et 11 abstentions). Plusieurs membres de l'assemblée sont favorables au projet de sécurisation du secteur mais ne sont pas en accord avec le projet proposé.

❖ Infraction au code de l'Urbanisme-constitution partie civile

Dans le cadre du contentieux qui oppose la Commune à un administré pour infractions au code de l'urbanisme, les services de la Préfecture de Haute-Savoie proposent à la commune d'être représentée par elle-même à l'audience, ou de se constituer partie civile en se faisant éventuellement représenter par un avocat. Les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité, que la commune soit représentée à l'audience par Maître Blandine Gaillard dans l'affaire citée ci-dessus.

❖ Dossiers en cours

	DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
Déclarations Préalables	DP 74 161 17 X 0033	PEZET Sébastien	piscine	le Faubourg	ACCORDÉE le 06/07/2017
	DP 74 161 17 X 0034	VETTIER Christophe	mur de soutènement + clôture	la Molière	ACCORDÉE le 06/07/2017
	DP 74 161 17 X 0035	VETTIER Stéphane	mur de soutènement + clôture	la Molière	ACCORDÉE le 06/07/2017

DP 74 161 17 X 0036	PIVA Thierry	<u>abri voiture + aménagement du sous-sol</u>	le Piémont	REFUSÉE le 07/07/2017
DP 74 161 17 X 0037	BOUDET Jérôme	<u>clôture</u>	Chaunu	ACCORDÉE le 11/07/2017
DP 74 161 17 X 0038	CHABERT Murielle	<u>piscine + mur de soutènement</u>	le Faubourg	ACCORDÉE le 17/07/2017
DP 74 161 17 X 0039	PETRIER Georges	<u>division en vue de construire (1 lot)</u>	Joudrain	ACCORDÉE le 31/07/2017
DP 74 161 17 X 0040	FOURNEL Adrien	<u>mur de soutènement + agrandissement du perron</u>	chef-lieu	ACCORDÉE le 31/07/2017
DP 74 161 17 X 0041	LANE Aurélie	<u>aménagement de combles</u>	Oilly	ACCORDÉE le 07/09/2017
DP 74 161 17 X 0042	DECARRE Elisabeth	<u>division en vue de construire (1 lot)</u>	Gleufof	en cours d'instruction
DP 74 161 17 X 0043	VULLIOUD Eric	<u>division en vue de construire (1 lot)</u>	Gleufof	en cours d'instruction
DP 74 161 17 X 0044	ENCRENAZ Christophe	<u>abri voitures</u>	les Vorges	en cours d'instruction

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 22h30.

A Marcellaz-Albanais, le 28 septembre 2017.

Le Maire,

Jean-Pierre LACOMBE


